

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1897/SG/IAM portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons.

n° 74-1897/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

4 décembre 1974

Numéro JO

n° 24 du 26/12/1974

Date du numéro

26 décembre 1974

TEXTE INTÉGRAL

Dérogation est accordée à M. Abdillahi Mohamed Djama, de nationalité somalienne, pour exercer le commerce des boissons, licence 3e classe sis au quartier 2 avenue 13, bd 23 maicon 56 à Djibouti.